Intérêts de la Société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 16

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XXXIIIe ANNÉE. N° 16. Septembre 1904.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,** *Directeur de l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**
Pour les annonces, écrire à *M. Wicht, instituteur, à Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie St-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société. — Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Châtel-Saint-Denis (suite). — Les instituteurs et le service militaire. — Rapport sur l'administration de la Caisse de retraite du corps enseignant pour 1903 (suite et fin). — Chronique scolaire. — Avis.*

Intérêts de la Société

Le comité de la Société fribourgeoise d'éducation s'est réuni à Fribourg le 18 juillet dernier, sous la présidence de M. Currat, inspecteur scolaire. Le Bureau pour l'année 1904-05 a été constitué comme suit : M. l'abbé Greber, inspecteur scolaire de la Singine, président : M. le chanoine Quartenoud, Inspecteur scolaire de la ville de Fribourg, vice-président et M. Crausaz, instituteur, secrétaire.

Plusieurs décisions importantes ont été prises dans cette séance. Nous nous permettons de reproduire celles qui intéressent tout particulièrement les membres de notre Société.

1° MM. Greber, président : Dessibourg, directeur : Oberson et Currat, inspecteurs, sont désignés pour représenter notre association à l'assemblée des délégués de la Société catholique suisse d'éducation qui se tiendra à Sion, le 12 septembre.

2° La question des « *Mutualités scolaires* » sera mise à l'étude et traitée d'après le plan suivant : *ce qu'on entend par mutualités scolaires — leurs formes diverses — le bien qu'elles réalisent. — l'organisation à leur donner dans notre pays.*

3° Le rapport général sera présenté par un membre du corps enseignant de la ville de Fribourg.

Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation

A CHATEL-SAINT-DENIS

(Suite.)

M. Perriard, inspecteur. J'ai ici en mains une carte, et non un discours. Cette carte — c'est ma carte de légitimation — me rappelle une décision que nous avons prise en commission spéciale et qui est insérée dans notre règlement organique. Je veux dire que l'heure de la fin de la discussion est fixée d'avance; du reste, M. le Président a eu soin de nous rappeler d'être brefs.

Après avoir lu l'excellent rapport de M. Monnerat, après avoir entendu mes honorables collègues, comme aussi M. Tremp et M. le préfet Oberson, je crois qu'il n'y a plus rien à dire et qu'il faut tout simplement suivre les conclusions du rapport et les directions que l'on vient de donner verbalement.

Deux mots pourtant. La question à traiter est celle-ci : Importance de la lecture pour l'élève et pour le maître. Cette question ayant été traitée plusieurs fois déjà, je me figurais que la discussion serait courte ; je me suis trompé. La question, qui d'abord était simple, est devenue complexe, puis compliquée, et je m'aperçois qu'elle finit par être délicate.

En effet, si nous voulions toucher à toutes les différentes conclusions, il nous faudrait reprendre la question au commencement et la traiter d'abord au point de vue de l'école. On a dit là-dessus d'excellentes choses. M. le curé de Riaz se demande si l'on peut lire en classe autre chose que ce qui fait partie du programme. Quoi ? On n'apporterait jamais la note gaie dans l'école ? On y vien-